



Numéricable, coupure de la réception tv

Par **lauri**, le **22/02/2010** à **21:26**

Bonjour,rrnrDepuis une semaine, Numéricable a coupé la transmission des chaines TV.rnNous avons un package comprenant TV, Téléphone illimité et Internet.rn rnSans avoir eu de courriers, d'informations Numéricable a arrêté la transmission des chaines ; et ceci car ils changent leur signal analogique en numérique.rnAfin de retrouver les chaines nous sommes donc dans l'obligation d'acheter un adaptateur.rn rnEnfin, ils ont modifié notre contrat (suppression de la réception TV) sans nous avoir consulté.rnrnJe trouve cela inadmissible qu'ils peuvent se permettre de faire des modifications contractuelles sans nous avoir consulté ; et nous obliger à faire l'achat d'un décodeur pour réceptionner le service que nous payons dans notre package.rn rnVeuillez m'indiquer quels sont mes droits de consommateurs et quelles sont les mesures à prendre pour faire face à cette injustice.rnrnEn vous remerciant,